



Descriptif succinct de l'expérience :

En complément des dispositifs permettant d'accompagner au mieux les territoires souhaitant travailler sur la construction d'une offre qualifiée, il a été envisagé d'accompagner des démarches visant la prospection de nouveaux actifs et de nouvelles populations. La participation au salon de l'émigration d'Utrecht s'inscrit dans cette finalité.

Pour les territoires du Massif Central, engagés dans des politiques d'accueil, la présence à ce salon dédié à la mobilité constitue un moyen privilégié pour prospecter des nouvelles populations porteuses de projets. La démarche a privilégié une approche commune : stand, documents de présentation (catalogue), mutualisation des moyens, méthode de travail concertée.

L'action présentée a concerné plus précisément les régions Auvergne et Limousin ainsi que le département de la Nièvre.

Localisation de l'opération :

Massif-central (France)

Données de cadrage :

4.073 communes – 3.835.000 hab.
44 hab/km²

Contact :

Bertrand CAZAL
Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central
2 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63 063 Clermont-Ferrand cedex 1
06 27 48 33 47
bertrand.cazal@datar.gouv.fr
www.massif-central.datar.gouv.fr

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

La population du Massif central représentait 3.835.000 habitants en 2006 soit 6,2 % de la population française. Depuis 1999, on constate une croissance de la population de + 0,4 % par an liée à un solde migratoire positif ; le solde naturel est quant à lui négatif. Cette croissance de la population contraste avec la baisse continue enregistrée entre 1975 et 1999 (-0,1 % annuellement). La situation reste fragile : sur les 7 départements qui perdent de la population en France métropolitaine (dernier recensement), 4 sont en Massif central (Allier, Cantal, Creuse, Nièvre). D'où la nécessité d'œuvrer pour améliorer l'attractivité territoriale du Massif central avec comme objectifs de « faire rester » et de « faire venir ».

La convention interrégionale Massif central 2007-2013 d'un montant avoisinant 163 Millions d'€ intègre 3 axes de développement ; le 1er axe vise l'accueil de nouveaux actifs et de nouvelles populations.

3 enjeux majeurs :

- attirer de nouvelles populations.
- prendre en compte le vieillissement de la population comme facteur de développement.
- maintenir et développer les services à la population et aux entreprises.

Facteur déclenchant de l'action

Dans le cadre de l'axe « accueil » de la convention interrégionale Massif central, de nombreuses réflexions ont été conduites afin d'accompagner au mieux les territoires souhaitant travailler sur la construction d'une offre qualifiée : accompagnement de démarches partenariales, lancement d'appels à projets, mise en réseau des partenaires à l'échelle Massif central.

En complément de ces dispositifs, il a également été envisagé d'accompagner des démarches visant la prospection de nouveaux actifs et de nouvelles populations. La participation au salon de l'émigration d'Utrecht s'inscrit dans cette finalité.

Objectifs de l'action

Les conseils régionaux d'Auvergne, du Limousin et le département de la Nièvre, ont défini et mis en œuvre des politiques d'accueil structurées : organisation des territoires, identification et qualification des offres d'installation, développement de dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets.

En complément, ces 3 partenaires ont souhaité dans le cadre d'un projet commun et concerté participer au Salon de l'Emigration d'Utrecht (février 2010).

Chaque année plus de 121.000 hollandais émigrent vers différentes destinations, notamment la France, en quête d'une nouvelle vie. Le « Salon de l'Emigration » a pour objectif d'apporter des informations et des

contacts pour que ces futurs migrants réussissent leur installation et leur intégration à l'étranger. Pour les territoires du Massif Central, engagés dans des politiques d'accueil, la présence à ce salon dédié à la mobilité constitue un moyen privilégié pour prospecter des nouvelles populations porteuses de projets. Pour mémoire : initialement seule la région Auvergne était présente au salon d'Utrecht.

Publics visés

- porteurs de projets susceptibles de s'installer en Massif central.
- actifs souhaitant trouver un emploi et s'installer en Massif central.

Procédures et modalités d'actions

Dans un salon qui se déroule hors des frontières françaises, qui s'adresse à un public international et face aux autres pays exposants, il est apparu opportun de privilégier une approche Massif-central pour gagner en visibilité et en lisibilité.

Le partenariat s'est concrétisé par un stand commun « Massif Central », la réalisation des documents communs valorisant des offres d'installation qualifiées, la mutualisation des moyens humains et logistiques (préparation, logistiques, interprétariat,...), la mutualisation des contacts, la définition de méthodes communes pour orienter, accompagner et suivre au mieux les porteurs de projets détectés.

Les partenaires associés à cette action

- Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne
- Conseil Régional d'Auvergne
- Conseil Régional du Limousin
- Conseil Général de la Nièvre
- CRCI d'Auvergne
- MACEO
- Territoires d'Auvergne et du Limousin.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

- budget de l'opération : 65.755 €
- Projet aidé à hauteur de 70 % dans le cadre de la convention interrégionale Massif central (Régions + Etat).

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Aucun problème particulier. Des réunions de travail régulières, associant l'ensemble des partenaires, ont permis de préciser la méthode de travail et les modalités de partenariat.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

Une démarche privilégiant une approche commune : stand, documents de présentation (catalogue), mutualisation des moyens, méthode de travail concertée.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

- 154 contacts au total :
- 73 contacts visaient une région spécifiquement : Auvergne, Limousin, Nièvre, sud massif.
- 51 contacts ne visaient pas préalablement une région spécifique.
- 30 contacts concernaient plus particulièrement les professions du domaine de la santé.

Les perspectives

Réunions de travail en cours en vue de réfléchir au projet à privilégier en 2011.